

Tournoi *Commonwealth Fly Fishing Championship 2016*

Manuel du Contrôleur

1. Introduction

- 1.1 Merci de votre participation!**
- 1.2 Nature du tournoi CFFC**

2. Principaux points de repère

- 2.1 Liens électroniques : Moucheurs EnDiablés, tournoi CFFC 2016**
- 2.2 Horaire**
- 2.3 Lieu d'hébergement des bénévoles**
- 2.4 Repas**
- 2.5 Transport**
- 2.6 Urgence médicale**

3. Déroulement du tournoi

- 3.1 Sites de pêche**
- 3.2 Sessions de pêche**
- 3.3 Sécurité sur les sites de pêche**
- 3.4 Responsabilités et fonctions des Contrôleurs**
- 3.5 Recommandations et consignes**
- 3.6 Juges de secteur**

4. Principaux règlements du tournoi

- 4.1 Poissons éligibles et enregistrement des captures**
- 4.2 Équipement**
- 4.3 Interdictions générales**
- 4.4 Durant la pêche**
 - 4.4.1 En rivière**
 - 4.4.2 En lac**

5. Ce que chaque Contrôleur doit apporter

6. Conclusion

Note : Le genre masculin est utilisé de façon générale dans ce texte et ne doit pas être interprété comme un moyen d'ignorer les dames.

1. Introduction

1.1 Merci de votre participation!

Le **Club des Moucheurs Endiablés** et **Pêche à la mouche Canada** vous remercient de votre participation à titre de Contrôleur bénévole de ce tournoi international de pêche à la mouche.

Nous espérons que votre expérience sera enrichissante et vous fera connaître un volet différent de la pêche sportive à la mouche : celui de la compétition, en solitaire et en équipe.

Vous ferez la rencontre de mordues et de mordus avec qui vous pourrez échanger et apprendre au sujet de notre sport, vous faire des contacts uniques de même qu'exercer votre oreille aux multiples accents de la langue d'Izaak Walton.

1.2 Nature du tournoi CFFC 2016

La **Commonwealth Fly Fishing Association** organise un tournoi international tous les 2 ans et il a lieu cette année chez nous, sur la rivière La Diable, à Mont-Tremblant, de même que sur 3 lacs de la Pourvoirie Baroux, située à Amherst.

Environ 76 pêcheurs et pêcheuses de 10 pays du Commonwealth (Afrique du Sud, Australie, Canada, Écosse, Grande-Bretagne, Ile de Man, Irlande du Nord, Malte, Nouvelle-Zélande, Pays de Galles) se sont inscrits pour se disputer divers championnats lors du tournoi. Ces pêcheurs n'en sont pas à leur première compétition et défraient eux-mêmes tous les coûts de leur participation à ce tournoi.

2. Principaux points de repère

2.1 Lien électronique : Moucheurs EnDiablés, tournoi CFFC 2016

Nous vous invitons à consulter le site suivant avant, pendant et après le tournoi :

www.moucheursendiabls.com/cw2016

2.2 Horaire de l'événement

Voici l'horaire des activités où vous êtes invité à participer :

Lundi 29 août : Accueil des bénévoles au *Domaine Saint-Bernard* avant 13h
13h : séance de formation des Contrôleurs à l'auditorium du Pavillon Velan du
Domaine Saint-Bernard, Mont-Tremblant
Lieu : Hôtel de ville de Mont-Tremblant, 1145 rue de Saint-Jovite, à Saint-Jovite

Mardi 30 août : Jour 1 des compétitions; 9h – 12h et 14h30 – 17h30.

Mercredi 31 août : Jour 2 des compétitions; début 9h – 12h et 14h30 – 17h30.

Jeudi 1^{er} sept. : Jour 3 et dernier jour des compétitions; 9h – midi.
Fin des activités pour les bénévoles.

Souper de clôture pour les compétiteurs seulement; remise des prix aux gagnantes et gagnants.

2.3 Lieu d'hébergement des bénévoles

Les contrôleurs et autres bénévoles ne demeurant pas dans la région immédiate de Mont-Tremblant sont logés gratuitement dans le pavillon principal du **Domaine Saint-Bernard**, situé à Mont-Tremblant. À l'exception du déjeuner et du dîner (lunch) fournis durant les jours de compétition seulement, chacun doit assumer le coût ou la préparation de ses repas. Le Domaine possède des cuisines tout équipées qui vous permettent de préparer individuellement vos repas. Une occasion de connaître ou de revivre l'ambiance des camps de vacances!

2.4 Repas

Déjeuners : fournis les jours des compétitions; le déjeuner a lieu au Domaine puisqu'il n'y a aucun restaurant à proximité et parce que les contrôleurs et autres bénévoles doivent tous quitter le Domaine à 7h pour être rendus sur les sites de pêche à 7h45.

Des bouteilles d'eau seront disponibles tout au long de la journée.

Repas du midi (lunch) : fournis sur place.

Soupers : non fournis. Si vous désirez souper à l'extérieur du Domaine, les nombreux restaurants de Saint-Jovite et de Mont-Tremblant offrent des choix de mets très variés et à tous les prix. Vous devez vous y rendre avec votre véhicule.

Si vous désirez souper au Domaine, vous n'avez qu'à apporter vos aliments et boissons et utiliser les frigos, ustensiles, vaisselle et poêles mis à votre disposition.

2.5 Transport

Nous recommandons le covoiturage par groupes de 4 ou 5 Contrôleurs du même secteur. Il y a 5 stationnements près des sites le long de la rivière ainsi que près des 3 lacs de la Pourvoirie Baroux.

2.6 Urgence médicale

Nous demandons aux compétiteurs et Contrôleurs de nous informer de toute condition de santé qui pourrait poser problème. Nous vous suggérons de demander à votre pêcheur, avant le début de la session de pêche, de vous informer de tout symptôme auquel vous devriez prêter attention. En cas d'apparence de problème, veuillez informer immédiatement votre Juge de secteur et faire de votre mieux pour sécuriser votre compétiteur. Cette prudence s'applique aussi pour les piqûres d'insectes ou autre intolérance.

Si **vous** avez une allergie alimentaire ou une intolérance sévère aux piqûres d'insectes (ex. : guêpes), veuillez apporter et conserver sur vous une seringue automatique *Epipen* ou toute autre protection recommandée par votre médecin. Veuillez aussi prévenir à ce sujet vos compagnons Contrôleurs et votre Juge de secteur si votre condition l'exige.

3. Déroulement du tournoi

3.1 Sites de pêche

Sur la rivière La Diable, les 28 sites de pêche (appelés « beat ») sont clairement identifiés de 1 à 28 et ont une longueur d'environ 100 mètres; chaque site est normalement séparé du site voisin par une zone libre de +/- 3 mètres.

À la Pourvoirie Baroux, 3 lacs sont mis à la disposition du tournoi : Barrière, Renversi et des Îles. Les compétitions sont sous la surveillance en bateau par un Juge de secteur et un préposé pour chacun des 3 lacs.

Les chaloupes, moteurs électriques, batteries et vestes de flottaison sont fournies. Pour votre confort, vous pouvez apporter votre veste de flottaison personnelle.

3.2 Sessions de pêche

Cinq (5) sessions de compétition de 3 heures chacune sont prévues comme suit :

Mardi 30 août: de 9h à midi et de 14h30 à 17h30

Mercredi 31 août: de 9h à midi et de 14h30 à 17h30

Jeudi 1^{er} sept. : de 9h à midi.

Durant chaque session, 28 concurrents pêchent sur les 28 sites de la rivière et les 48 autres sur les trois lacs de la Pourvoirie Baroux.

Sur la rivière, la surveillance sera sous la gouverne de 2 Juges de secteur, 4 Aides et 28 Contrôleurs; un Contrôleur est assigné à chaque pêcheur.

À chaque session, chaque Contrôleur surveille un pêcheur différent, pour éviter toute apparence de favoritisme.

Vous n'avez pas en aucun temps à mettre les pieds à l'eau, même pour mesurer les captures. Il vous suffit d'être très près de la rive dans le but de réduire le stress du poisson capturé et ne pas obliger le concurrent à sortir de la rivière.

Sur les lacs de la Pourvoirie Baroux, le contrôle des prises est assumé par les pêcheurs et par 1 Juge de secteur et 1 Aide pour chacun des 3 lacs, ainsi que par un bénévole additionnel.

3.3 Sécurité sur les sites de pêche

Selon le niveau de la rivière, la vitesse du courant et son débit, il se peut que votre Juge de secteur rende obligatoire le port de la veste de sécurité pour les pêcheurs. Dans un tel cas, le port de la veste dans l'eau sera obligatoire et aucune raison d'abstention ne sera acceptée.

En lac, le port en tout temps de la veste de sécurité approuvée est obligatoire.

En rivière comme en lac, le port de lunettes est obligatoire pour les compétiteurs durant les sessions de pêche.

Tout pêcheur qui ne respectera pas les règles de sécurité en vigueur verra sa session de pêche de 3 heures annulée et ses prises durant cette session ne seront pas comptabilisées.

3.4 Responsabilités et fonctions des Contrôleurs

À titre de Contrôleur, voici vos principales responsabilités :

- Assurez-vous du bon fonctionnement de la session de pêche de votre pêcheur.
- Vérifiez le respect des règlements du tournoi et des limites géographiques de votre secteur de pêche.
- Déterminez avec précision le début et la fin de chaque session de pêche.
- Tenez un registre exact, sur la fiche fournie, de la longueur en millimètres de chaque truite et du nombre total de captures du pêcheur que vous surveillez. Tout litige devra être réglé par le Juge de secteur.

Voici les fonctions du Contrôleur :

- Rendez-vous sur le site qui vous est assigné 1 heure avant la session de pêche car les pêcheurs doivent disposer d'une heure de préparation avant le début de la session.
- Accueillez le concurrent; faites connaissance avec lui ou elle et souhaitez-lui bonne chance.
- Recueillez la fiche de capture de votre concurrent et assurez-vous que tout y est conforme : nom, date, site de pêche, etc.
- Inspectez les mouches que les pêcheurs vont utiliser en vous référant aux indications et interdictions citées aux articles 4.2 et 4.3 de ce Manuel.
- Avant le début de la session de pêche, il est permis qu'un concurrent effectue une reconnaissance du site; assurez-vous qu'il n'ait pas de canne en main ni ne mette le pied dans la rivière.
- Prévenez votre concurrent 5 minutes avant le début de la session; le concurrent détermine lui-même où il mettra le pied à l'eau pour débiter la session.
- Signalez le début de session de votre pêcheur par votre coup de sifflet; apportez une montre ou un téléphone intelligent pour vous assurer de respecter la durée de la session de pêche (3 heures précises!).
- Gardez en tout temps un contact visuel avec votre concurrent.
- Laissez le concurrent venir jusqu'à vous pour faire mesurer sa prise.

- En présence du pêcheur, mesurez la prise à l'aide de l'instrument de mesure fourni et inscrivez sur la fiche la longueur de chaque truite, en millimètres.
- Assurez-vous que les truites capturées sont remises à l'eau aussitôt mesurées, sans dommage au poisson; rapportez à votre Juge de secteur un comportement que vous jugeriez non éthique de la part du pêcheur. Ce dernier pourrait perdre des points.
- Assurez-vous que votre pêcheur demeure et lance ses mouches à l'intérieur des limites du secteur qui lui est assigné, indiquées par des rubans de couleur sur le bord de la rivière.
- À la fin de la session de 3 heures, faites signer la fiche de capture par votre concurrent pour éviter tout malentendu lors de la compilation des résultats; devant lui, tracez une ligne sur les lignes vides de la fiche pour empêcher tout ajout de capture.
- Tout désaccord entre le pêcheur et son Contrôleur doit être décrit sur la fiche de capture et signé par eux.
- En cas de dispute ou de malentendu, faites appel à votre Juge de secteur.
- Conservez la fiche de captures; le pêcheur peut photographier sa fiche de capture, pour compiler ses statistiques.
- Donnez la fiche de capture signée aussitôt que possible au Juge de secteur ou toute autre personne désignée à cette tâche. Cette fiche sert à la compilation des pointages individuels et par équipes!

3.5 Recommandations et consignes

- À titre d'ambassadeurs du tournoi, nous vous encourageons à engager la conversation avec les pêcheurs; cependant, il faut laisser à chaque concurrent libre choix du moment où il désire prospecter les lieux et se concentrer en silence avant le début de la session.
- Avant et après la compétition, nous vous invitons à offrir aux concurrents et concurrentes de l'aide au transport de leur matériel.
- Demeurez attentif aux commentaires des concurrents quant aux suggestions d'amélioration ou clarifications de consignes et transmettez-les ensuite à votre Juge de secteur. Ce dernier en avisera le comité organisateur.
- Vous ne devez fournir à votre pêcheur aucun résultat ou indice de prises des autres concurrents, même si certains concurrents font usage de ruses ou de pression auprès de vous.
- Nous vous prions de prévenir sans délai votre Juge de secteur si une personne non inscrite au tournoi se présente pour pêcher sur la rivière et de suggérer sans équivoque au visiteur de ne pas pêcher dans la zone de compétition. Le Juge de secteur sera en mesure de diriger le visiteur vers d'autres secteurs de la rivière non occupés par le tournoi.
- Bien sûr, des spectateurs, photographes et admirateurs seront présents de temps à autre. Assurez-vous qu'un « spectateur » ne donne aucune indication avantageuse à tout pêcheur ou qu'il ne devienne trop distrayant pour les compétiteurs.

3.6 Juge de secteur

Durant le tournoi, **chaque Contrôleur est accompagné d'un Juge de secteur** qui est chargé de superviser le travail des Contrôleurs. Le contact avec votre Juge de secteur est primordial pour le bon déroulement du tournoi. Si une situation pose problème ou vous n'êtes pas certain de poser le bon geste, n'hésitez pas à faire appel à votre Juge de secteur qui est très au courant des règlements internationaux de compétition à respecter.

4. Principaux règlements du tournoi

4.1 Poissons éligibles et enregistrement des captures

- Les seules espèces retenues pour le tournoi sont la truite brune, arc-en-ciel et omble de fontaine (ou truite mouchetée); elles doivent avoir une longueur minimum de 200 mm du bout du nez à l'extrémité de la queue. Aucune pression ni manipulation ne peut être exercée sur le poisson qui pourrait en augmenter ou réduire la longueur.
- Toutes les prises doivent être capturées par la bouche, devant le bout de la plaque de chair recouvrant les ouïes.
- Si un concurrent ferre une truite juste avant la fin de la session, il dispose de seulement 10 minutes après la fin de la session pour puiser sa capture; sinon, la prise ne compte pas.
- Le Contrôleur doit tenir un registre rigoureux et précis du nombre de prises et de la longueur (en mm) des truites capturées. Le succès du tournoi en dépend.

4.2 Équipement réglementaire

Canne : le pêcheur en rivière peut monter et apporter avec lui plus d'une canne mais ne doit utiliser qu'une seule canne à la fois.

En lac, le pêcheur ne peut monter et utiliser qu'une seule canne à la fois à bord de la chaloupe. Ses autres cannes doivent rester démontées ou dans leur étui.

Soie : les soies commerciales flottantes, calantes ou à bout calant; longueur en continu d'au moins 22 mètres, c'est-à-dire sans nœud avec une autre ligne.

Interdictions : les soies plombées, torpille, « depth charge », « shooting head » ou auxquelles on a ajouté du poids ou un agent de flottement.

Avançon : un seul fil d'une longueur totale maximum de 2 fois la longueur de la canne utilisée. L'utilisation de « droppers » est permise si plus d'une mouche est utilisée à la fois. L'utilisation de « strike indicator » est permise.

Interdictions : ajout de poids ou d'agent de flottaison à l'avançon.

Mouches : artificielles, montées sur des hameçons simples, sans ardillon : « streamers », nymphes, noyées et sèches. L'utilisation de mouches plombées le long de l'hameçon est permise.

Un maximum de 3 mouches en lac et de 2 mouches en rivière est permis sur la ligne, distancées entre elles de 50 cm minimum (à partir de l'œil de l'hameçon). Les mouches doivent avoir un libre mouvement au bout de l'avançon et de « droppers ».

Interdictions : hameçon double ou en tandem; leurre chimique, olfactif ou lumineux; pièces en caoutchouc, silicone ou autre produit synthétique altérant la composition d'origine ou le comportement de la mouche.

Épuisette : longueur totale maximum de 122 cm (48 pouces); le filet ne doit pas contenir de nœud et être composé de coton souple, de caoutchouc ou de silicone.

4.3 Interdictions générales

Si une situation d'interdiction se présente, veuillez en aviser sans délai votre pêcheur pour qu'il corrige immédiatement la situation et, au besoin, votre Juge de secteur. Sont interdits :

- Tout geste de la part de concurrents, Contrôleurs, Juges de secteur, bénévoles et autres membres de l'organisation qui pourrait biaiser ou fausser les résultats du tournoi.
- L'utilisation par les pêcheurs et les capitaines d'équipe de téléphones intelligents (textos, conversations, courriels), walkie-talkies ou autres moyens de communication, entre autres avec des non-concurrents, pour relayer des informations ayant trait à la compétition. L'utilisation de sonar ou autre instrument mesurant la profondeur du plan d'eau ou permettant de détecter la présence de poissons.
- Toute demande de conseils de la part d'un pêcheur, sauf auprès du capitaine de son équipe.
- L'utilisation de caméra ou de vidéo sur les lieux de pêche qui pourrait donner un avantage à un concurrent ou à une équipe. Par contre, une caméra ou un téléphone intelligent peut être utilisé par un compétiteur pour photographier sa fiche de captures.
- Aucune aide ne doit être apportée par qui que ce soit aux pêcheurs : aucun conseil, aucune indication sur les lieux de pêche ou mouches à succès, aucune indication sur les démarches ou résultats des autres concurrents ou de votre expérience personnelle.
- Durant la compétition, personne ne doit fournir d'aide au transport du matériel des pêcheurs.

4.4 Durant la pêche

4.4.1 En rivière

- Si une truite ferrée à la limite du secteur assigné nage dans le secteur voisin durant le combat, le pêcheur doit rester dans sa zone assignée pour y puiser sa capture; si le concurrent voisin donne sa permission, votre pêcheur peut aller combattre et puiser sa capture dans le secteur voisin où est allé le poisson; si le concurrent voisin s'objecte à ce que votre pêcheur aille sur son secteur, ce dernier doit rester dans son secteur et dispose

de 5 minutes pour ramener le poisson sur sa ligne à l'intérieur de son secteur; s'il prend plus de 5 minutes, la prise ne compte pas.

- Le pêcheur doit garder les pieds sur la rive ou le lit de la rivière; nager, délibérément sautiller ou dériver dans le courant est interdit.
- Si la session de pêche doit être écourtée (par exemple à cause d'orage), le Juge de secteur est responsable de la comptabilisation des captures et des points à accorder à chaque concurrent.

4.4.2 En lac

- Chaque chaloupe doit contenir le même nombre de pêcheurs.
- La fonction de conducteur de chaloupe pour la première moitié de la session de pêche de 3 heures est déterminée par pile ou face entre les 2 concurrents; le gagnant décide du lieu de pêche et de la position de chacun dans l'embarcation, de même que l'utilisation (ou non) d'une ancre flottante réglementaire, le tout devant être favorable à tous les compétiteurs dans la chaloupe; le rôle de conducteur de l'embarcation, au choix de l'autre compétiteur, peut être cédé à ce dernier pour la seconde moitié de la session de pêche. Le Juge de secteur doit intervenir si la sécurité est en cause ou en cas d'injustice grave envers un pêcheur.
- Les chaloupes partent au minimum 10 minutes avant le coup de sifflet de début de session pour permettre de se rendre au lieu choisi; une distance minimum de 50 m doit être respectée entre les embarcations des compétiteurs.
- La ligne de chaque compétiteur doit rester de son côté du milieu de la longueur de la chaloupe; si la ligne dérive passé l'autre moitié de l'embarcation, elle doit être retirée et relancée.
- Tout poisson capturé pendant que le moteur de l'embarcation est en marche ne compte pas; le conducteur doit avertir l'autre compétiteur avant de mettre le moteur en marche et de déplacer la chaloupe.
- Le pêcheur doit rester assis sur le siège amovible fourni dans l'embarcation, sauf quand il doit puiser lui-même sa prise ; l'utilisation d'un coussin d'une épaisseur maximum de 10 cm est permise.
- Le puisage de la truite capturée est la responsabilité du pêcheur qui la prend; il peut demander de l'assistance au Juge de secteur pour le faire. L'inscription de la prise doit être effectuée sur la fiche de prises par le pêcheur chanceux et initialée par l'autre pêcheur à bord.
- Pour compter, les 2 pêcheurs doivent voir le poisson s'en aller à la nage.
- Aucune embarcation de visiteurs ou d'autres pêcheurs ne sera permise durant les sessions de pêche sur les lacs consacrés au tournoi.

- En cas de dispute entre pêcheurs sur une prise, le poisson doit être tué et conservé pour évaluation par le Juge de secteur; la mouche devra rester en place sur le poisson.
- Si la session de pêche doit être écourtée (par exemple à cause d'orage), le Juge de secteur est responsable de la comptabilisation des captures et des points à accorder à chaque concurrent.

5. Ce que chaque Contrôleur doit apporter!

Pour le déroulement du tournoi et votre confort personnel, nous recommandons d'apporter les articles suivants :

- Très important : montre ou votre téléphone intelligent (piles chargées), pour avoir l'heure et chronométrer avec précision la durée de la session
- Lunettes de soleil, polarisées si vous en possédez une paire
- Crème solaire
- Crème hydratante pour les lèvres
- Insectifuge et/ou Afterbite
- l'Aloé Vera fait des merveilles en cas de piqûres de petits insectes et de coup de soleil
- En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire ou autre: EpiPen, médicament anti-guêpe ou autre produit médical recommandé par votre médecin
- Bottes ou souliers de marche en forêt
- Ensemble contre la pluie (au cas où...)
- Chapeau, casquette
- Barres à grignoter (quand on a un petit creux...)
- Petit sac à dos ou à bandoulière pour transporter votre matériel

6. Conclusion

Le **Club des Moucheurs EnDiablés** et **Pêche à la mouche Canada** vous remercient de participer à ce tournoi des **Championnats du Commonwealth de pêche à la mouche 2016** et souhaitent que vous en ayez appris plus sur ce sport fascinant au contact de nouveaux amis, vivant au Québec de même qu'à l'étranger.